



MERDRIGNAC EXPRESS



Au Val de Landrouët avec Cap Armor ©Asec22

DANS CE NUMÉRO

Le site de la mairie	1
Mot du Maire	2 - 3
Crise sanitaire Vie municipale	4 - 5
Culture	6
Actu communautaire	7
Conseil municipal	8 - 11
Infos pratiques Agenda	12

LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE ÉVOLUE !

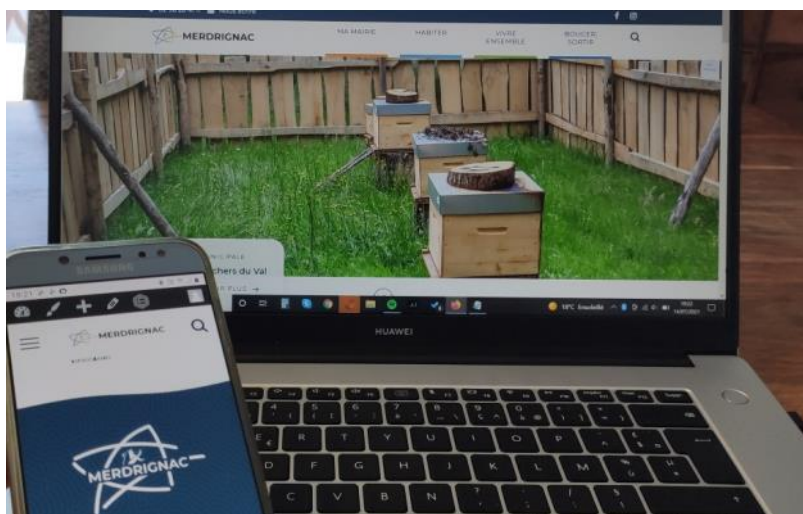
Peut-être l'avez-vous déjà remarqué, mais durant l'été, le site Internet de la mairie de Merdrignac a subi un rajeunissement !

Retrouvez toute l'actualité, l'agenda des événements, les comptes-rendus de conseil, les publications, les démarches administratives, etc.

Retrouvez les associations de la commune dans l'annuaire dédié, contactez la mairie par le biais du formulaire, retrouvez toutes les informations pratiques de votre commune en une seule adresse.

+D'INFO :

www.mairie-merdrignac.fr



MÉMO

Conseil Municipal :
Mercredi 29 septembre

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Pour les associations qui n'auraient pas encore mis à jour leur fiche, contactez-nous et mettez à jour vos informations :

Ajoutez ou modifiez votre fiche annuaire en remplissant le formulaire en ligne :

www.mairie-merdrignac.fr/inscrire-son-association/

ou par mail : contact@mairie-merdrignac.fr

" Faisons le point sur la rentrée "



- **La crise Covid impacte notre quotidien depuis un an et demi, quelles ont été les conséquences sanitaires dans le secteur ?**

On se rappelle tous que la crise avait impacté déjà les municipales de 2020, avec une organisation complexe à mettre en place. Depuis nous nous sommes adaptés. Nous avons œuvré pour faciliter l'accès aux tests et aux vaccins pour la population locale, notamment pour les plus fragiles ou les plus isolés. Cela a été mis en place par des transports de personnes vers le centre de vaccination de Lou-déac, mais aussi des mises à disposition de lieux et de matériel auprès de l'Agence Régionale de Santé qui organisait soit les stands de dépistage (deux sessions à la salle omnisport, une sur le marché) ou des campagnes de vaccination (à la salle des fêtes).

Les Ehpad ont été très rigoureux dans leur protocole et leur gestion de la crise et je félicite le personnel de ces établissements, nous n'avons eu aucun cluster dans nos deux établissements.

- **Quel impact sur les professionnels, commerçants, associations, les services publics ?**

Il semble que l'impact sur les associations ait été limité, d'une part parce que la plupart ont eu aussi moins de charges, et aussi parce qu'on voit que leur activité repart depuis la rentrée. Toutes ont intégré les protocoles sanitaires dans leur fonctionnement. Une vigilance devra néanmoins être apportée concernant le retour des bénévoles, indispensables au bon fonctionnement des associations

Pour les professionnels, des aides ont été apportées par la commune, LCBC ou l'Etat. Cela n'a pas remplacé bien sûr une réelle activité mais cet accompagnement était nécessaire. Une reprise économique est envisageable après la traversée de cette crise.

Enfin, nos services publics sont restés ouverts dans la mesure du possible, nous nous sommes adaptés. Les animations de la médiathèque reprennent, que ce soit en accueil de public ou en accueil de classe. Les ateliers numériques ont repris également. Notre personnel a fait preuve d'adaptation et je les en remercie.



Le centre-bourg - Jour de Marché

- **Comment s'est déroulée la rentrée scolaire ?**

Nous avons appliqué les protocoles sanitaires du niveau 2 comme l'a exigé le ministère de l'éducation Nationale. La commission des affaires scolaires visitera les établissements prochainement et rencontrera les chefs d'établissement pour faire un point notamment sur l'impact dans leur fonctionnement. La commune a pris toutes les mesures possibles pour mieux accompagner nos écoles et le restaurant scolaire pendant cette crise. Là encore le personnel communal est resté très mobilisé sur la protection du public.

Aujourd'hui, au premier cas positif la classe fermera. Pour le moment nous n'avons pas eu de cas à signaler depuis la rentrée. Je souhaite que l'année scolaire soit plus sereine pour nos enseignants et nos élèves cette année !!

- **Le travail sur les projets du mandat a été perturbé, où en sont les actions à mi-parcours de cette année 2021 ?**

Nous avons avancé sur bon nombre de projets de travaux : L'intégralité des menuiseries extérieures de la partie élémentaire de l'école le Petit Prince ont été changées, avec une subvention de l'Etat issue du programme France Relance.

Un système de badgeage plus sécurisant a été mis en place sur ce bâtiment.

Les menuiseries du restaurant scolaire seront changées, pendant les vacances de la Toussaint.

L'aire de fitness au Val de Landrouet est finie, c'est une vraie réussite, la population se l'approprie déjà.

Le terrain de tennis extérieur au Val est en cours de rénovation ; le Gymnase de Brocéliande également avec le renouvellement du bardage. Nous avons fait une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale Du sport, nous espérons être soutenu par l'Etat sur ce dossier.

Les travaux d'extension et de rénovation de la Salle de la Madeleine sont en cours, nous aurons une vraie salle de réunion mise à neuf à la fin de l'année 2021, ainsi que des sanitaires automatiques comme ceux de la place du Centre. Ce projet a également bénéficié de subventions, notamment du Département. C'est aussi l'occasion pour nos agents techniques de participer aux travaux auprès des entreprises, sur un chantier qui sort du travail quotidien.

Pour tous les dossiers en cours ou aboutis, les réunions de travail ont été complexes à mettre en place, et nous n'avons pas toujours pu réunir les prestataires et partenaires comme nous le souhaitions.



Nouvelle façade pour la Salle de la Madeleine

● Quelles sont les perspectives pour la fin de l'année 2021 ?

Les perspectives économiques sont plutôt bonnes sur le secteur : nos commerçants ont tous réouverts et ont su s'adapter. De nouveaux commerces se sont installés cette année et d'autres projets commerciaux sont à venir sur la commune, ce qui prouve l'attractivité de Merdrignac.

L'appel d'offre pour retenir une entreprise en charge du renouvellement de la signalétique urbaine (signalisation des commerces, services, etc.) a été lancé et les travaux débuteront cet automne.

Le travail sur un futur ALSH (centre aéré) et pour le développement d'une véritable politique jeunesse est lancé et cela sera opérationnel en 2022.

Nous travaillons sur le renouvellement du label Village Etape pour le premier trimestre 2022.

Un gros travail sur la communication a été réalisé (refonte du site, publications, page Facebook...)

Le dispositif Petites Villes de Demain est en cours de définition par les services de l'Etat et nous apportera peut-être du soutien logistique et administratif sur certains projets. (Aménagement du cœur de bourg etc...)

Un programme ambitieux de voirie rurale va se faire en septembre et nous sommes satisfaits de constater le bon déroulement des travaux de la RN164.

Nous commençons aussi à réfléchir sur la rénovation de notre salle des fêtes qui en a bien besoin...

Nous avons une volonté forte sur le foncier et l'habitat pour acheter si besoin des friches immobilières (maisons à détruire ou à rénover) comme l'achat qui a été voté de l'ancienne crêperie. (Signature en décembre)

Nous travaillons également avec le cabinet d'aménageur et urbanistes Nicolas pour la création de deux nouvelles zones d'habitat (à la Ville Hubeau et à la Héronnière) et parallèlement, notre station d'épuration sera refaite en 2022

● Un dernier message ?

Aux nouveaux élus qui auraient eu peur de s'ennuyer par manque de projets et à la population en général qui douterait d'un manque de dynamisme des élus municipaux, je pense que tout ce qui a été cité auparavant peut les rassurer.

Enfin, pour conclure, nous savons qu'il faut rester vigilant sur les populations fragilisées, on parle beaucoup des personnes âgées mais les jeunes ont eu des mois difficiles que ce soit dans leurs études, leur recherche de formation ou d'emploi. Gardons notre solidarité naturelle. C'est d'une manière collective et avec un état d'esprit positif que nous sortirons de cette crise.

Bonne rentrée à vous tous.

Éric Robin, Maire de Merdrignac

CRISE SANITAIRE

PORT DU MASQUE

Par Arrêté préfectoral du 25 août 2021 et jusqu'au 26 septembre, le port du masque reste obligatoire au marché, dans les files d'attente, lors de rassemblements en extérieur, et bientôt aux abords des établissements scolaires.

Le non respect de ces consignes peut entraîner une amende de 135 €.

Pour les communes costarmoricaines de plus de 5000 habitants, le port du masque est obligatoire.

PASS SANITAIRE

Depuis le 9 août 2021, le « pass sanitaire » est obligatoire pour accéder à certains lieux, établissements ou événements, en intérieur ou en extérieur, sans notion de jauge, tels que les cinémas, les musées, les cafés, les restaurants, les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux (sauf en cas d'urgence). Les déplacements de longue distance par transports publics interrégionaux sont également concernés.

VACCINATION

La vaccination est obligatoire pour toutes les per-

sonnes au contact des personnes fragiles (soignants, non-soignants, professionnels et bénévoles). Des contrôles seront opérés à partir du 15 septembre 2021.

La vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition et aux adolescents de 12 à 17 ans compris.

Où se faire vacciner :

- Centre de vaccination de Loudéac - Via <https://www.keldoc.com/centre-municipal-de-sante/loudeac-22600/centre-de-vaccination-loudeac-foyer-municipal?specialty=144&cabinet=16807>
- Chez son médecin traitant - Sur rendez-vous
- Pharmacie La Madeleine - Sur rendez-vous

+D'INFOS :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Lieux de dépistage et de vaccination :
www.sante.fr

Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

ENQUÊTE INSEE*

À chaque trimestre, un large échantillon de logements est tiré au sort sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins des enquêtes de l'Insee*.

Mme LE COULS Anne, enquêtrice de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés par l'enquête entre le 13/09/2021 et le 03/10/2021.

Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses seront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

*L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)

FLEURISSEMENT

Le concours intercommunal des Maisons Fleuries 2021 s'est déroulé début août et a décerné les lauréats pour la commune de Merdrignac dans les catégories "Maison avec jardin fleuri" et "Façade fleurie visible de la rue".

Michel Hesry (Adjoint chargé de la qualité de vie en campagne et du développement durable) était accompagné par une équipe de jurées du Loscouët sur Meu pour décerner les prix du concours des maisons fleuries.

Les lauréats sont :

Catégorie Maison avec jardin privé visible de la rue

N°1 : LE CLEZIO Delphine

N°2 : CHARTIER André

N°3 : MORFOISSE Colette

N°4 : AUFFREDIC Daniel

Catégorie Façade Fleurie Visible de la rue

N°1 : GOUAIZIC Joël et Gérard



Les lauréats 2021 du Concours des Maisons Fleuries et Michel Hesry

+D'INFO :

Le résultat complet du Fleurissement intercommunal sur www.marie-merdrignac.fr

LA CROIX ROUGE



La Croix Rouge française mène une campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers auprès du grand public.

Plus que jamais, face à la crise sanitaire, l'organisme s'engage pour prévenir et apaiser les souffrances.

Ainsi, la Croix Rouge française sera en porte à porte sur la commune de Merdrignac du 27 septembre au 23 octobre 2021.

L'objectif : venir à la rencontre des habitants pour se faire connaître, poursuivre ses actions auprès des publics en difficulté, faire connaître ses missions, ses défis à relever.

A l'occasion de cette démarche qui se déroulera sur 3 semaines, entre 9h30 et 21h, aucune demande d'es pèce ou de chèque ne sera faire. Les ambassadeurs seront munis d'un badge, d'une lettre mandatée et de vêtements clairement identifiables.

ALERTES : INFORMATIONS UTILES

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Plusieurs coupures de courants sont à prévoir sur la commune en raison de travaux réalisés par le réseau Enedis.

Les usagers concernés sont informés par courrier.

Retrouvez le détail des secteurs concernés sur :

www.mairie-merdrignac.fr

ÉLAGAGE

Afin de permettre le passage de la fibre optique sur notre commune, il est demandé aux habitants concernés de réaliser les travaux d'élagage nécessaires à l'intervention des techniciens des réseaux.



JEUNESSE

40 ANS DE CAP ARMOR !

Durant tout l'été, centre de loisirs et camps d'été se sont succédés au Val de Landrouët et dans les différents lieux d'accueil de la commune ! L'été a été sportif et animé pour de nombreux jeunes venus profiter des équipements !



MÉDIATHÈQUE

INSTAURATION DU PASS SANITAIRE

Suite au décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire confirme la disparition du seuil de 50 personnes et impose la présentation du passe sanitaire à l'ensemble des bibliothèques.

Le PASS sanitaire est obligatoire* pour emprunter des documents à l'intérieur de la médiathèque.

Sans pass, vous pouvez toutefois :

- Déposer vos documents sur le chariot RETOURS

à l'accueil.

- Réserver vos documents en ligne via www.bretagnecentrebiblio.bzh
- Récupérer vos réservations à l'accueil de la médiathèque.

*à partir de 18 ans. Le pass sanitaire s'appliquera aux 12-17 ans à compter du 30 septembre 2021

+ D'INFOS :

02 96 28 42 28 | mediatheque-merdrignac@orange.fr | www.bretagnebibliocentre.bzh/merdrignac

PROGRAMME

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021



ATELIERS DU MERCREDI

Tricote Papote

Mercredis - 14 h 30 dès 7 ans > adultes

- Mercredi 6 octobre
- Mercredi 1^{er} décembre

Ateliers créatifs

Mercredis - 14 h 30 dès 7 ans > adultes

- Mercredi 13 octobre
- Mercredi 10 novembre
- Mercredi 8 décembre

Numérique

- Mercredi 15 septembre
> Journée découverte des outils et ressources numériques
- Mercredi 27 octobre
Séance : 14 h 30 dès 8 ans > adultes

Les rendez-vous réguliers :

Café des Lectures

- Vendredi 22 octobre - 18h

Bébés lecteurs

- 1^{er} mercredi du mois - 0>3 ans

Septembre

Exposition d'aquarelles, Marion Desbois Gandon

Journée numérique

- Mercredi 15 septembre

Vente de livres

- Samedi 25 septembre - 9h>15h

Octobre

Lectures contées avec Agnès

- Mercredi 6 octobre - 15h

Exposition « Collection de timbres » de Francis Franchetti

Novembre - Mois du doc

Projection de « Douce France » de Geoffroy Couanon

- Jeudi 25 novembre - 15h
Cinéma de Merdrignac

Décembre

Librairie « La Caravane d'Agnès »

- Samedi 18 décembre - 10h>13h

Concert avec Ego Le Cachalot

- Mardi 21 décembre - 15h

Film de Noël

- Mercredi 22 décembre - 14h30

**CINÉMA LE STUDIO**

OUVERT DEPUIS LE 8 SEPTEMBRE !

+ D'INFOS :

02 96 67 49 83 | cinemalestudio2@wanadoo.fr | www.facebook.com/CinemalestudioMerdrignac

ENFANCE-JEUNESSE

À partir de septembre, ouverture d'un Espace "Parents-Enfants à Merdrignac !

NOUVEAU : *Massage pour bébé, du bien-être et de l'amour partagés* - Karine Bourhy, instructrice certifiée, vous transmet les informations et vous apprend les gestes de massage pour votre bébé. Vous pourrez ensuite les pratiquer chez vous et prodiguer ces soins à votre bébé en toute tranquillité.

Programme :

Les mercredis de 10 h à 11 h 30

DATES : 1er, 8, 15 & 28 septembre & 6 octobre

MERDRIGNAC Salle de réunion
du Pôle médico-social | Rue de Brocéliande

Proposés ponctuellement, les ateliers « Massage bébé » sont gratuits et ouverts aux parents du terri-

toire accompagnés de leur enfant de moins de 1 an.

Port du masque obligatoire pour les adultes.



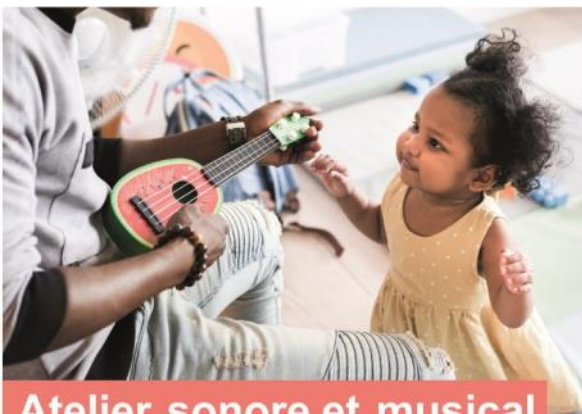
MASSAGE POUR BÉBÉ

Service Petite Enfance Bretagne Centre

D'INFOS CIAS/RPAM :

02 96 66 60 50 | rpam@loudeac-communautaire.bzh |
www.bretagnecentre.bzh

NOUVEAU ! Atelier sonore et musical



Atelier sonore et musical parents-enfants

Un rendez-vous hebdomadaire de complicité parent-enfant autour de la musique et du son en lien avec les écoles de musique du territoire !

Ce service, gratuit, est destiné aux enfants de moins de 3 ans.

2 ateliers à partir de septembre :

Mercredis | 10h-11h | École de musique—Loudéac.

Mardis | 17h30- 18h30| École de musique intercommunale du Mené | Merdrignac

+ D'INFOS :

02 96 66 60 50 | c.taillandier@loudeac-communautaire.bzh |
www.bretagnecentre.bzh

LES ATELIERS NUMÉRIQUES



©Pixabay

Loudéac Communauté Bretagne Centre propose des ateliers numériques pour tous sur l'ensemble du territoire communautaire.

Pour Merdrignac, de septembre à novembre 2021 rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

Sur inscription :

10/09 - 13h30-15h30 : smartphones et tablettes

01/10 - 13h30-15h30 : la sécurité sur smartphones

11/10 - 13h30-15h30 : Nettoyer et entretenir son PC

25/10 - 13h30-15h30 :Créer un calendrier personnalisé

Accès libres - 15h30-16h30

+ D'INFOS :

07 64 38 94 63 |
n.besnard@loudeac-communautaire.bzh |
www.bretagnecentre.bzh

Étaient présents : ROBIN Eric, GORE-CHAPEL Isabelle, HESRY Michel, RIGOLLE Delphine, LE GALL Pascal, HAMON Isabelle, CHEVALIER Hubert, BADOUARD Allison, COLLETTE Abel, POILBOUT Marie, FAISNEL Valérie, POILVERT Cédric, BERNARD Nathalie, MENIER Sébastien, ROSSIGNOL Marie-Louise, DAUNAY Dominique, CHASLES Sandrine, CHIQUET Vincent.

Excusés : BELOT Sylvie (pouvoir à Dominique Daunay), LE COZ Caroline (pouvoir à Nathalie Bernard), BAZIN Pascal (pouvoir à Michel Hesry), COMMUNIER Aurélien (pouvoir à Abel Collette), CHARTIER Georges (pouvoir à Vincent Chiquet)

Secrétaire de séance : GORE-CHAPEL Isabelle

Mr Robin salue le retour de Mr Abel Collette après des soucis de santé, et se réjouit de le voir parmi l'assemblée. Mr Collette remercie les élus pour leur soutien et salue le personnel soignant qui l'a accompagné, qui a été très pré-

sent.

Mr Robin rappelle que le contexte sanitaire se dégrade et appelle les élus à être très vigilants.

Mr Robin félicite aussi Mme Badoouard pour son passage sur les Champs Elysées en tant que pompier pour le défilé du 14 juillet.

Il félicite enfin Mme Goré-Chapel pour son élection au conseil départemental, et remercie tous les élus, conjoints, familles pour l'organisation et la tenue des bureaux de vote.

Mr Robin soumet à l'approbation le compte-rendu de la séance du 9 juin 2021 qui est approuvé.

Mr Robin donne lecture de l'ordre du jour.

Mme Goré-Chapel, 1^{ère} adjointe procède à l'appel des membres.

1. AFFAIRES GENERALES

(Éric Robin)

LCBC point sur le bureau de l'Entente du 30 juin

Jeunesse :

Mr Robin explique que le bureau de l'Entente a validé la mise en place d'une politique d'animation jeunesse. Celle-ci sera portée par l'AFR en faveur des jeunes du bassin de vie Hardouinais Mené, avec une volonté d'intervenir au plus près des jeunes au sein de l'ensemble des communes.

Cette politique reposerait sur le recrutement d'un animateur jeunesse à compter du 01/01/2022 et qui aurait comme missions d'animer / coordonner les actions, organiser des mini-camps, organiser des soirées à thème, proposer des temps d'animations sur les 9 communes. Mr Robin rappelle que des mini-camps ont déjà été organisés cet été et sont complets, le travail d'organisation a été une vraie réussite. Le reste du poste est aussi à construire.

Le plan de financement prévisionnel de cette politique est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Poste - 1607h	32 000€	Participation familles	8 000€
Autres : partenariats / LCBC cinema colleges animations intervenants	2 000 €	Entente	25 336 €
Mini Camp (2)	8 000€	FONJEP Jeunes (3 ans)	7 164€
Sorties (3)	3 000 €	CAF - Déclaration ALSH PSO ALSH	4 500 €
TOTAL	45 000 €	TOTAL	45 000 €

Il nécessite un engagement des communes du bassin de vie à hauteur maximum de 3 € / habitant. Il est demandé que les communes donnent leur accord pour que l'AFR porte cette politique avec un engagement de financement basé sur une participation du reste à charge par habitant pendant les 2 premières années, avec une éventuelle clause de revoyure à l'issue de cette période. Un lieu officiel doit être trouvé pour déclarer une adresse à l'accueil de cette activité.

Parallèlement, Mr Robin souhaite que le projet de la maison de la jeunesse à Merdrignac avance et est en attente de devis.

Après en avoir délibéré, les élus acceptent à l'unanimité de financer cette politique jeunesse à hauteur de 3€/habitant sur une durée de deux ans.

ALSH : PLANIFICATION DE L'OPÉRATION.

Mr Robin informe que la publication des marchés de construction modulaire sera faite fin juillet. La

remise des offres est demandée pour le 14 septembre, la commission MAPA fixée le 27 septembre et une validation des offres le 29 au conseil municipal. Le permis de construire serait déposé le 2 octobre, avec une durée des travaux sur site uniquement pendant 2 semaines puisque les modules sont fabriqués en usine. La réception pourrait avoir lieu fin avril 2022 si aucun retard n'est pris notamment sur l'instruction du permis.

QUESTIONS DIVERSES

PETITES VILLES DE DEMAIN – COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 8 JUILLET.

Mr Robin explique qu'il a participé à une réunion en présence de Mme la sous-préfète et des services de la DDTM. Cela a été l'occasion de résumer les démarches des quatre communes de LCBC retenues par ce dispositif. Des points communs entre elles ont été mis en valeur : Etudes pré-opérationnelles par le biais de l'ANAH, Patrimoine à valoriser, Requalification de friches, Offre commerciale à soutenir, Liaisons douces, Lien avec agriculture et produits locaux.

Des temps de concertation publique seront à organiser : impliquer les populations (habitants, commerçants, associations selon les projets), sur des modalités transversales à réfléchir (réunions, supports, internet, etc.).

Les services de l'Etat ont été interrogés à plusieurs reprises pour avoir des réponses concrètes sur des aides ou des accompagnements sur des projets précis, mais les réponses restent encore assez floues.

Mr Robin ajoute que même pour des dispositifs connus comme la défiscalisation en loi De Normandie, il semblerait que les objectifs ne soient pas toujours atteints. Des rencontres sont prévues en septembre pour continuer à travailler sur ce dossier.

POINT SUR L'INSTALLATION DES COMMERCES

Mr Robin informe que le magasin rue du Dr Moisan appartenant à la commune sera occupé dès début août par un photographe. Un local dans la même rue sera occupé par de la vente de vêtements enfants et puériculture d'occasion. Une cave à vin s'est installée en juin dans le centre, le magasin de fleurs a déménagé et son ancien local suscite l'intérêt d'un autre porteur de projet.

Mr Robin souligne que la vacance de commerce dans la commune diminue, en effet certaines vitrines fermées ne sont pas consi-

dérées « vacantes » car les loyers restent payés. D'autres communes du territoire ressentent également ce frémissement économique, et Mr Robin s'en félicite. Le dynamisme et l'attractivité de la commune sont des arguments pour l'installation d'autres projets.

Mr Daunay engage tout le monde à fréquenter ces nouveaux commerces et les soutenir.

Le conseil municipal souhaite pleine réussite à tous ces nouveaux commerçants.

FONCIER ET IMMOBILIER

Parcelle AE n°46 : Mr Robin présente la proposition d'achat du terrain de Mme Xabrame, parcelle cadastrée AE n°46 d'une superficie de 220m² au prix de 35€/m² soit 7700€. A l'unanimité l'assemblée approuve cette proposition et autorise Mr le Maire à signer tout acte s'y afférant.

Parcelle AE n°43 : Mr Robin présente la proposition d'achat d'une partie de terrain de Mr Urien, parcelle cadastrée AE n°43 au prix de 35€/m². Un devis de bornage a été reçu de la part du cabinet Nicolas pour 1 767€. A l'unanimité l'assemblée approuve cette proposition et autorise Mr le Maire à signer le devis de bornage et tout acte s'y afférant à cette transaction immobilière.

Achat de l'ancienne crêperie : Mr Robin soumet à délibération l'achat de l'ancienne crêperie, propriété de BIO 3G, qui s'élève après négociation à un prix net vendeur de 80 000€. Cet établissement est en vente depuis plusieurs années, mais les porteurs de projets abandonnent du fait de l'ampleur des travaux de réhabilitation nécessaires dans ce bâtiment. Mr le maire préconise que la commune soit l'élément déclencheur de la réhabilitation car sinon la vacance risque de durer. Le rachat permettrait de relancer la dynamique dans cette entrée de rue, de garder une vitrine commerciale au rez-de chaussée et des logements à l'étage avec accès indépendant. L'estimatif des travaux n'est pas précis, mais une enveloppe d'environ 400 000€ serait à envisager pour

tour rénover et mettre aux normes. Toutefois il y aurait des loyers (deux logements et bail commercial) qui pourraient rembourser une bonne partie de l'emprunt.

Les services de l'Etat ont été sollicités pour l'accompagnement de ce projet dans le cadre du dispositif Petites villes de Demain, sans avoir de réponses pour le moment. De même que demeure l'interrogation de savoir si c'est du ressort de la commune de porter ce type de projet dans le champ privé et concurrentiel. Mais c'est le rôle d'une commune de dynamiser la vie commerciale, et d'être en soutien pour offrir des opportunités.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité l'achat de cet immeuble à 80 000€ net vendeur, et autorise Mr le Maire à signer tout acte s'y afférant, sous réserve et après étude des différents diagnostics liés à cette transaction.

Attribution du fonds de concours de la société BayWA.r.e

Mr Robin propose une délibération fixant la répartition de 25 000€ pour les menuiseries du restaurant scolaire et 25 000€ pour la salle de la madeleine. La répartition précédente n'était pas possible du fait de délai dans la programmation de certains travaux. A l'unanimité l'assemblée donne son accord pour cette répartition.

Concernant les zones d'habitat Mr Robin informe de l'organisation d'une visite sur le terrain le 27 juillet à 16h à Pontivy (Kerfourn).



Visite des nouvelles zones d'habitat de Pontivy et Kerfourn.

2. COMMISSIONS ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE, ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE ET QUALITE DE VIE EN VILLE (Hubert Chevalier)

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX EN COURS

Signalétique : Mme Goré-Chapel informe que l'appel d'offre a été publié début juillet, la remise des réponses a été demandée le 10 septembre, pour une commission d'appel d'offre le 27 septembre.

Voirie urbaine : la réalisation du programme voirie est faite en totalité à part la rue des sertes et la signalétique horizontale (marquage au sol) à venir quand les températures seront plus clémentes.

Salle de la Madeleine : le ravalement de façade est fait, les menuiseries seront posées en septembre, l'extension en maçonnerie également en septembre.

Toiture de l'Eglise : les travaux ont du retard, seulement un tiers de la matière première a été reçue par l'artisan qui prendra en charge les réparations intermédiaires si besoin.

Gymnase : les travaux commenceront en septembre.

Salle des fêtes : Mme Goré-Chapel propose une réunion début septembre pour la présentation de l'étude de l'ADAC et des choix de travaux à réaliser.

RN 164

Mme Goré-Chapel dresse un compte-rendu de la réunion tenue en juin sur les échanges parcellaires. Les promesses d'achat et d'échanges sont signées, le bornage des terres a eu lieu le 6 juillet, et une action bocage a eu lieu en parallèle. La fin de ces échanges sera effective au 30 juin 2022.

Il reste deux parcelles en réserve sur Gomené et Trémoré pour les travaux côté ouest et les nouveaux échanges à venir.

INFORMATIONS DIVERSES

ASSAINISSEMENT :

Mme Goré-Chapel dresse un point sur les échanges avec des agriculteurs concernant des compensations sur des cultures

qui n'ont pas pu être mises en place, et elle informe aussi que la candidature de maîtrise d'œuvre pour les travaux a été lancée, l'analyse des offres aura lieu à la rentrée.

Suite au transfert de compétences, Mr Robin donne lecture des biens meubles et immeubles et présente le procès-verbal de constat de l'actif, afin de le transmettre au service assainissement de Loudéac Communauté Bretagne Centre. A l'unanimité l'assemblée valide ce PV des biens meubles et immeubles.

LABELS :

Le dossier de renouvellement est en cours, les commerçants seront sollicités à la rentrée pour avoir leur bilan et ressenti sur l'impact du label sur leur activité.

Mme Goré-Chapel rappelle que l'Assemblée Générale de Village Etape aura lieu du 29/09 au 1/10 à Barbezieux St Hilaire (Charente), et l'Assemblée Générale des Stations Vertes aura lieu du 6 au 7/10 à Quilan (Aude).

3. COMMISSION FINANCES (Pascal Le Gall)

FINANCES

Budget Général : Mr Le Gall présente la proposition de Décision Modificative n°2, impactée par des différentiels entre des ajustements de devis, des achats imprévus, et l'abondement des budgets lotissements, ainsi que des recettes exceptionnelles. Mr Le Gall soumet au vote la DM n°2 qui est approuvée à l'unanimité.

Mr Robin félicite les agents de la médiathèque qui ont su alerter que des subventions étaient envisageables, ce qui a permis de recevoir ces recettes imprévues.

Zones d'habitat : Mr Le Gall soumet au vote la création des deux budgets pour les deux hameaux.

Le Hameau de la ville Hubeau s'équilibre à l'ouverture à 64 902€ en investissement et 64 904€ en fonctionnement. A l'unanimité l'assemblée approuve la création de ce budget.

Le Hameau de la Héronnière s'équilibre à l'ouverture à 57 102€ en investissement et 57 104€ en

fonctionnement. A l'unanimité l'assemblée approuve la création de ce budget.

Subvention exceptionnelle pour l'AS22

Mr Le Gall soumet à l'approbation de l'assemblée l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 100€ pour le club suite à la participation de Mr Tanguy Lemoy aux championnats de France Espoirs. L'assemblée approuve cette subvention et félicite Tanguy Lemoy pour ses résultats.

Délibération pour les subventions versées à l'Entente

Mr Robin rappelle que la commission d'entente vote à la majorité de ses membres les décisions soumises qui font l'objet ensuite d'une validation des 9 conseils municipaux pour être exécutoires. L'Entente touche des attributions de compensation pour des associations (ASEC AFR ADMR Tiers Monde Mains de Demain). Après avoir délibéré, le Conseil valide cette décision et s'engage à verser le montant de la somme demandée à savoir 43 743.79€.

Régie : Mme Ducher rappelle qu'il a été proposé au dernier conseil de clôturer la régie marché ; or celle-ci est rattachée à la régie cimetièrè. Il est donc proposé de prendre une délibération précisant qu'il est décidé d'accorder la gratuité aux exposants du marché. A l'unanimité l'assemblée approuve cette proposition.

RESSOURCES HUMAINES

Mme Ducher explique que Mme Rivallan a fait la demande de reprendre à temps plein suite à un temps partiel sur autorisation. A l'unanimité l'assemblée approuve cette demande.

Mr Robin rappelle que Mme Barcarisse ne renouvelle pas sa mission pour des raisons personnelles, et il pense qu'un renfort permanent sera abordé à la rentrée pour étoffer le service finances et comptabilité en renfort de la responsable.

Il en profite pour saluer la qualité de son travail et lui souhaite pleine réussite dans ses projets.

4. COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES, PETITE ENFANCE, JEUNESSE & ANIMATION (DELPHINE RIGOLLE)

AFFAIRES SCOLAIRES

Mme Rigollé explique que le dispositif du repas scolaire à 1€ a fait l'objet de réunions et de différents échanges avec les services de l'Etat qui incitent fortement la commune à réfléchir à la mise en place de ce levier de lutte contre la pauvreté, et pour faciliter l'accès des enfants à une alimentation de qualité.

Il est proposé de mener une réflexion pour sonder les familles usagers afin d'avoir, de manière anonyme, les quotients familiaux, et pouvoir estimer l'impact financier que ce dispositif aurait selon les seuils possibles. L'objectif initial est louable, pour soutenir une alimentation de qualité pour certains enfants. Mais il impose de créer au moins 3 tranches.

Mr Robin estime qu'il ne faut pas non plus pénaliser des familles qui se retrouveraient dans l'entre-deux. Il est difficile de s'engager au-delà du coût déjà élevé de la restauration scolaire dans le budget communal. L'objectif sera de ne pas déséquilibrer les finances et de ne pas faire payer plus cher que les tarifs actuels. Mr Robin rappelle que le coût actuel du repas est de 4,25€ facturé 3.50€ aux familles, la commune abonde donc de 75 centimes chaque repas. Il en profite pour rappeler l'intérêt d'avoir créé le GIP qui permet de maîtriser les coûts de production. Le débat est sur la table, des études seront menées à la rentrée pour déterminer si la commune va vers ce dispositif ou non.

5. informations et questions diverses

Dispositif Petit-déjeuner à l'école : Mme Rigollé rappelle qu'une réflexion est en cours avec la direction de l'école sur la faisabilité de l'organisation (stockage, distribution...). Mr Robin rappelle que la commune est sortie du réseau REP car elle était soit-disant au-dessus des critères, mais pour bon nombre de dispositifs elle est

de nouveau ciblée.

Travaux au terrain de tennis : Mr Poilvert explique que la société de TP a fait l'enrobé et la clôture, mais la société poseuse de résine refuse le support pour défaut de planimétrie. La reprise de planimétrie pourrait se faire par une troisième entreprise pour 1800€ environ, mais la commune est dans l'attente des échanges et réponses de chaque interlocuteur. Mr Robin souhaite insister auprès de l'entreprise de TP avec qui la commune travaille beaucoup mais qui a été décevante sur ce chantier.

Concernant l'aire de fitness, le sol est prêt et les équipements seront peut-être livrés mi-août, selon les aléas d'approvisionnement et de transport.

Pass Asso :

Mr Poilvert rappelle la finalité de ce dispositif de soutien aux associations locales fragilisées par la crise sanitaire. La commission s'est réunie pour définir des critères d'attribution (le territoire attribuait 3165€ pour Merdrignac et la commune 3241€) soit 6406€ de fléché. Mr Poilvert regrette le manque de recul à la date butoir du 30 juin 2021 pour mesurer objectivement l'impact de la crise sur des activités qui n'avaient pas encore repris. Il a été décidé de verser 500€ pour tout ce qui est sport et culture, 600€ aux écoles.

Pour information, cela représente : ASS22 – CSM Judo – CSM Football – CSM Tennis – CSM Basket – Handball 500€ chacune, APEL Ste Anne – APE Petit Prince 600€, Cinéma Le Studio : 500€, AS Yoga Pilates : 500€, Art floral 40€, Mené des Sons : 500€, Don du Sang : 300€, Chalonn 300€, ODCM 66€.

COMMUNICATION :

Mme Badouard informe que le nouveau site est mis en ligne www.mairie-merdrignac.fr. Elle invite les élus à explorer le site pour faire remonter les éventuels bugs et manquements. Mme Badouard remercie les agents (Carole Ysope, Frédérique Rivalan et Sarah Ducher) pour leur

travail sur le site, assez titanesque. Il y a encore un certain nombre de données à intégrer mais une grande partie est accessible. Mr Robin félicite également l'équipe pour l'aboutissement de cette réalisation qui était un objectif annoncé du mandat.

Mr Daunay annonce que le financement participatif du projet éolien est bouclé, une réunion le 16 septembre rassemblera les 64 associés. Une visite du site sera organisée au démarrage du chantier. Il regrette qu'il y ait peu d'élus des conseils de Merdrignac et d'Illifaut à avoir investi dans le projet.

Mme Chasles demande ce qui va être acté pour l'aménagement du cœur de bourg. Mme Goré-Chapel informe que cela sera vu lors de la prochaine commission en septembre.

Mr Robin informe les élus du départ de Maryline Poilvert de son poste au pôle de proximité pour une autre collectivité. Mr Robin la remercie au nom du conseil municipal de Merdrignac pour la bonne collaboration et son travail sur les plannings des salles, son lien avec les partenaires de l'ASEC et de l'AFR, son lien avec le champ médico-social et le CIAS... Les élus seront vigilants sur l'avenir du pôle de proximité après le départ d'Isabelle Le Gall et de Maryline Poilvert, il faut qu'un recrutement soit fait pour maintenir le fonctionnement de l'Entente qui marchait bien jusque-là.

Avant de conclure, Mr Robin souligne que beaucoup de projets ont été abordés aujourd'hui, avec des décisions prises aussi bien sur la politique jeunesse, le commerce, le foncier, l'habitat, le scolaire, etc. Cela illustre la richesse des actions sur la commune malgré le contexte, et le travail conséquent fourni par les élus et les agents pour que les dossiers avancent.

Mme Rigollé rappelle que la commémoration de la libération de la commune aura lieu le dimanche 1^{er} août, dans le respect du protocole sanitaire.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

18/06 CHEVALIER Cloé
27/08 HENON Athenays

DÉCÈS

21/06 TARLET Bernadette
23/06 FARASYN Dimitri
03/07 BOUDREUIL Louis
24/07 LE GOFF Roland
26/07 RUELLEU Maria
02/08 JOSSE Philomène
15/08 GAYWOOD Bérénice
25/08 HUET Raymonde
25/08 CHRETIEN Louis

PERMANENCES ADJOINTS

- > **Samedi 18/09** : Pascal Le Gall
- > **Samedi 25/09** : Isabelle Hamon
- > **Samedi 02/10** : Hubert Chevalier
- > **Samedi 09/10** : Isabelle Goré Chapel
- > **Samedi 16/10** : Michel Hesry
- > **Samedi 23/10** : Delphine Rigollé
- > **Samedi 30/10** : Pascal Le Gall
- > **Samedi 06/11** : Isabelle Hamon
- > **Samedi 13/11** : Hubert Chevalier

AGENDA

Permanences Adaléa

Mercredi 29 septembre
 Mercredi 13 octobre

Médiathèque :

Vente de livres : 25 septembre
 Septembre : Expo d'aquarelles

Donneurs de sang

25 sep. : poulet basquaise

Bus des métiers :

Vendredi 1er octobre

Amicale des Sapeurs Pompiers

2 oct. : Choucroute à emporter

URBANISME

AOÛT 2021

Déclaration préalable

M. SOHIER Lionel | Modification façade et changement d'enseigne | 2 rue du Pont de l'Hyvet
 M. GOUPIL Armel | Pergola | 10 La Ville Pelée
 Mme LEPINEAU Marie-Christine | Velux | 24 rue la Basse Madeleine
 M. DELAUNAY Guy | Véranda | 4 rue de Beaumanoir

JUILLET 2021

Déclaration préalable

Commune de Merdrignac | Modification de façade | 9 rue de Brocéliande
 M. JICQUELLO Lionel | Clôture | 10 Cartady
 M. LE CLAINCHE | Patrice | Réfection de la couverture et des menuiseries | 12 rue de la Chaussée
 M. RAULT Eugène | Portail | 10bis rue Dr Moisan
 M. LEBRETON Yvan | Modification de façade | 37 rue Nationale

Permis de construire

M. RESMOND Christophe | Garage | 7 rue de l'Androuet
 M. RUELLEU Jean-Yves | Garage (Régularisation) | 48 rue de Penhièvre
 M. CHASLES Jérôme | Extension | Panneaux solaire | 6 Allée du Blosne

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI	8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
MARDI	8h30 - 12h30
MERCREDI	8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
JEUDI	8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
 VENDREDI	8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
SAMEDI	9h00 - 12h

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

LUNDI	14h - 17h45
MARDI	9h00 - 11h45
MERCREDI	14h - 17h45
 VENDREDI	9h00 - 11h45
SAMEDI	9h00 - 11h45 / 14h - 17h45

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

LUNDI	16h30 - 18h
MARDI	14h00 - 18h
MERCREDI	10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h
JEUDI	16h30 - 18h
SAMEDI	9h00 - 13h00

PASS SANITAIRE POUR L'EMPRUNT SUR PLACE

NUMÉROS UTILES :

Maison Médicale : 02 96 67 45 10
Samu et médecin de garde : 15
Cabinet d'infirmière Pôle médico-social : 02 96 28 40 21

Pharmacie de la Madeleine : 02 96 26 53 41
Pharmacie de garde : 3237
Pôle de proximité - Point Habitat -

Emploi - Jeunesse : 02 96 67 45 40
Médiathèque : 02 97 28 42 28
MAIRIE : 02 96 28 41 11